

# POLE PERSPECTIVES

## HOSPITALISATION A DOMICILE

### Praticiens Hospitaliers Psychiatre

Docteur LAFFORT Anne Claire

Docteur CALLEJA Cécile

Secrétariat : 05.53.77.67.02

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Une équipe mobile pluridisciplinaire, composée de

- 2 psychiatres
- 1 secrétaire médicale
- 6 infirmières
- 1 psychologue
- 1 assistante sociale

L'hospitalisation à domicile psychiatrique a une capacité de 8 places, elle est une alternative à l'hospitalisation temps plein. Elle accueille des patients adultes nécessitent des soins intensifs au domicile d'une durée d'un mois renouvelable une fois. Ce sont des soins programmés et non des soins d'urgences.

L'orientation est faite soit par le médecin traitant soit par un psychiatre.

Dans ces missions cette équipe couvre l'agglomération Agenaise et dans un rayon de 30 minutes du site de la Candélie.

L'offre de soins comprend :

- Visites et évaluations au domicile,
- Entretiens thérapeutiques pluri-professionnels,
- Délivrance des médicaments,
- Accompagnement de la vie quotidienne,
- Projet de soins personnalisé ajusté quotidiennement,
- Coordination des soins et passage de relais.

### [Télécharger la plaquette Hospitalisations à domicile HAD](#)

**Contacts**  
Secrétariat : 05.53.77.67.02  
Du lundi au vendredi de 09h00 à 17h

Ministère des Urgences Psychiatriques :  
05.53.67.1.195  
À partir de 19h30

**HOSPITALISATION PSYCHIATRIQUE à DOMICILE**  
\* Equipe mobile pluridisciplinaire  
\* Alternative à l'hospitalisation temps plein  
\* Travail avec l'entourage

**Pourquoi ?**  
**Le public**  
L'HAD concerne toutes les personnes adultes dont l'état de santé psychique nécessite des soins intensifs au domicile et qui ont donné leur accord pour ces soins.  
**Environnement**  
L'HAD est une unité du Pôle PERSPECTIVES du CHU La Candélie, qui couvre l'agglomération agenaise et dans un rayon de 30 minutes maximum du service.

**Où, quand, comment ?**  
La rencontre avec les patients se fait généralement à leur domicile. Les bureaux de l'équipe de l'HAD se situent au sein du CHU La Candélie.  
**Les horaires**  
Le secrétariat fonctionne de 09h30 à 17h du lundi au vendredi.  
**Prise en charge**  
Les patients sont adressés par leur médecin traitant ou un psychiatre. La contractualisation des soins se fait après un entretien d'évaluation.

**Les soins**  
**Offre de soins**  
+ Visites à domicile sur une durée d'un mois renouvelable une fois maximum.  
+ Evaluation au domicile ou au bureau de l'HAD.  
+ Entretiens thérapeutiques pluri-professionnels.  
+ Délivrance des médicaments.  
+ Accompagnement dans la vie quotidienne.  
**Projet de soins personnalisé**  
L'intensité des interventions permet un ajustement quotidien des soins dont la fréquence et le contenu sont redéfinis à chaque visite avec le patient.

**La famille et l'entourage**  
La famille peut être associée aux soins, notamment lorsque le lieu de vie est le foyer familial.

**Une équipe pluridisciplinaire**  
**Composition de l'équipe**  
\* Psychiatres \* Psychologue  
\* Infirmières \* Secrétaire médicale  
\* Cadre de santé \* Assistante sociale